

Écoles privées : « communautarisme scolaire » à l'horizon ?

Tandis que Pap Ndiaye doit préciser aujourd'hui le volet écoles privées de son plan en matière de mixité scolaire, le sénateur PCF Pierre Ouzoulias revient sur les risques de séparatisme.

Entretien avec Camille Bauer publié le Mercredi 17 mai 2023

L'enseignement privé vise la performance et la rentabilité, dénonce le sénateur Pierre Ouzoulias. Faute de soutien au sommet de l'État, Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale, devrait se contenter d'un protocole d'accord sans contrainte avec l'école privée, bien loin de ses intentions initiales. Le sénateur PCF Pierre Ouzoulias, qui a déposé à la mi-avril une proposition de loi pour conditionner le financement public de l'école privée, revient sur cet échec.

Camille Bauer : Que pensez-vous du plan que le ministre devrait annoncer aujourd'hui ?

Pierre Ouzoulias : Il faut d'abord se rappeler les déclarations très fortes du ministre, notamment au Sénat, où il avait clairement dit à plusieurs reprises qu'on ne pouvait pas traiter du problème de la mixité sociale à l'école sans mieux intégrer le privé sous contrat dans le dispositif. C'était une position courageuse, qui contrastait avec son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer, qui n'avait rien fait sur l'école privée.

Nous avons tous été surpris du ton énergique, très offensif et plein de convictions du ministre. Mais après, on a parfaitement compris qu'il y avait eu des arbitrages de l'Élysée, qui a été très réceptif à la levée de boucliers de l'enseignement privé catholique et de la droite parlementaire. Cela a conduit à l'épisode assez catastrophique de la semaine dernière, quand le ministre n'a finalement rien annoncé, envoyant juste un SMS à la presse pour dire qu'il traitait le problème avec les recteurs. C'est une capitulation en rase campagne.

Ce qui va être annoncé aujourd'hui sera dans le même ordre d'idée. On s'attend à ce qu'il dise juste combien il serait bien que l'enseignement privé participe davantage à l'accueil des élèves de classes populaires, sans aucune obligation et sans aucune contrainte financière, contrairement à ce qui figure dans ma proposition de loi et à ce que lui-même avait laissé envisager.

« LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ, C'EST DE PRENDRE LES ENFANTS DONT LES FAMILLES ONT RÉUSSI. C'EST TOUT. »

Camille Bauer : Quelle est l'attitude de l'école privée sous contrat et comment l'analysez-vous ?

Pierre Ouzoulias : Le projet politique de l'enseignement sous contrat est très clair. Il s'agit de passer de 73 % de subventions publiques à 100 %, en considérant qu'au nom de la liberté, il faudrait qu'il soit aidé de la même façon que le public. Il est pourtant déjà dans une situation bien plus favorable, parce que, en plus de ce que lui donne l'État, il obtient l'argent des familles. C'est l'école libre, mais libre de dépenser comme elle veut l'argent du contribuable. La liberté qu'elle réclame, c'est celle d'être subventionnée sans aucune contrepartie.

Parce que, il faut le rappeler, le privé sous contrat scolarise très peu les élèves handicapés, ceux qui sont atteints de troubles du comportement ou ceux en difficulté scolaire. Il n'en veut pas car c'est lourd et cher. Son modèle économique, c'est de prendre les enfants dont les familles ont réussi. C'est tout.

Camille Bauer : Pourquoi la mixité scolaire est-elle un enjeu important ?

Pierre Ouzoulias : La mixité scolaire est à la base du pacte républicain. Elle est fondée sur l'égalité des droits, c'est-à-dire la possibilité donnée à chacun et à chacune de s'émanciper par l'école. Si on instaure, comme c'est le cas aujourd'hui, une forme de communautarisme scolaire, cela signifie que plusieurs sociétés cohabitent au sein de l'enseignement. Et la mixité, justement, cela a été toute l'œuvre du programme éducatif de la III^e République, dont l'objectif était de réunir sur les mêmes bancs de l'école laïque des personnes qui venaient d'horizons sociaux différents. C'est ce qui a constitué la République.

Si on casse ce modèle, on va se retrouver dans un système anglo-saxon, dans lequel l'école deviendrait une entreprise et l'enseignement, un marché régulé par la libre concurrence. En laissant faire cette dynamique, on aura à terme une éducation à deux vitesses : une pour les riches, avec des moyens importants, et une pour les pauvres, avec un service public dégradé. C'est complètement contraire à ce que veut notre société, qui reste éprise d'égalité, mais aussi au modèle républicain, qui vise à prendre la totalité d'une classe d'âge, quelle que soit son origine sociale, pour essayer de la faire évoluer le plus haut possible.

Camille Bauer Entre la publication des indices de position sociale des collèges et lycées, et la volonté avortée du ministre, trouvez-vous que le débat sur cette question a quand même avancé ?

Pierre Ouzoulias : Ce qui est extrêmement important, c'est que, enfin, il y a un débat ! Jusqu'à présent, à gauche comme à droite, on s'interdisait d'évoquer cette question de la participation du privé à la mixité scolaire, sous prétexte de ne pas relancer la guerre scolaire. Même à gauche, les gouvernements successifs ont beaucoup capitulé devant l'école privée. Mais la guerre scolaire est en cours, et le public risque de la perdre. Que ce sujet redevienne un élément de l'affrontement idéologique entre la gauche et la droite est fondamental.

--